

La Voix Syndicale de l'Essonne

Prix 1,50 €

N° 113

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne



**Élections
du 6 décembre 2018**
La CGT joue sa place
dans la Fonction
Publique



Sommaire

- Grèche de Perray-Vaucluse : c'est pas fini ! (p.2)
- Néolibéralisme contre syndicalisme : l'impasse et l'avenir (p.3)
- 21 et 22 novembre : Comité Général de l'UD CGT 91 (pages 7-8)
- « Famille et Cités » : l'aide à l'enfance associative en danger (p.12)
- Union locale d'Évry : avancées dans le secteur privé (p.13)
- Gaziers de Brétigny : du téléphone au piquet de grève (p.14)
- Postiers de Limours : 43 jours pour gagner (p.16)
- Gutenberg Lisses : 90 emplois sur 100 supprimés (p.18)
- Un sociologue chez Hélio Corbeil (p.19)

**Suppression de postes
et d'heures de cours**
**Éduc'action 91 mobilise
contre le massacre
de l'enseignement professionnel**



page 6

**Congrès en novembre
de l'USR Essonne**
**Le nouveau souffle
des retraités d'Étampes**



pages
9 à 11

La Voix Syndicale de l'Essonne

12 Place des Terrasses de l'Agora
91034 Évry Cedex
Directrice de publication :
Véronique Josien
tél. 01 60 78 28 41 - fax 01 60 78 55 43
ud91@cgt.fr
Commission paritaire N° 0715S06300

Fermeture de la crèche de Perray-Vaucluse

La CGT continue la lutte pour la réouverture

Les directions de Perray-Vaucluse et de l'AP-HP continuent la destruction des services au public. La crèche a fermé le 31 août, mais la partie n'est pas jouée. La CGT de l'hôpital et l'UL de Sainte-Geneviève ne lâchent rien et de sérieuses possibilités de reprise existent.

La Voix Syndicale suit la lutte depuis son début. Ses commentaires du n° 112 ont déplu au président de la communauté d'agglomération Coeur d'Essonne, Éric Braive, qui envoyait le 26 juillet 2018 un courriel au responsable du syndicat CGT, Christophe Freychet. « Je tenais à vous faire part de mon incompréhension et de mon profond mécontentement. (...) En effet, alors que j'ai eu l'occasion de vous recevoir à deux reprises (les 13 mars et 22 mai 2018) avec plusieurs de mes collègues Maires des communes concernées pour évoquer ce dossier préoccupant, que j'ai rencontré Madame Bez, Directrice de l'Hôpital le 9 avril dernier pour lui signifier très clairement notre volonté de voir reportée de plusieurs mois la date de fermeture de la crèche pour laisser le temps nécessaire de conduire des discussions avec l'ensemble des partenaires, alors que je me suis entretenu à plusieurs reprises avec la Directrice de la CAF Essonne sur ce sujet précis, je suis particulièrement étonné par la conclusion de l'article qui me présente comme « le grand absent du débat ». Je trouve ces propos pour le moins déplacés au regard de l'implication de notre Agglomération sur ce dossier depuis plusieurs mois, à travers ses élus (Président et Vice-Présidents) et ses services ».

« Besoin d'informations fiables... »

Le 27 août, Christophe Freychet répondait. « Ces incompréhensions trouvent certainement leur source dans un déficit de communication, que je regrette pour ma part ; si en effet nous avons pu nous rencontrer lors de deux réunions, suite à nos actions et sollicitations, nous avons regretté l'absence de retour, tant sur des informations concernant la possibilité de reprise de la crèche que sur l'avenir des collègues concernés. De même, nous avons noté l'absence de participation d'élus lors de la manifestation de juin dernier – et donc de soutien affiché - manifestation qui s'est

pourtant construite suite aux échanges lors de notre dernière rencontre, aux cours desquels vous avez dit votre intérêt. Nous regrettons tout autant l'absence de retour à nos sollicitations écrites, la dernière visant justement à éviter des écueils de communications que nous percevions. Ceci expliquant cela... Nos points de vues ne sont bien sûr pas identiques, ils peuvent amener à des visions de réalités différentes. Pour autant, nous apprenons aujourd'hui



avec intérêt vos différentes démarches. C'est un début, mais vous comprendrez le besoin d'informations fiables à transmettre aux collègues, parents et citoyens concernés ».

En octobre 2018, ceux-ci attendent toujours, alors que la fermeture avait annulé pour la rentrée de septembre les inscriptions pour 25 berceaux, plongeant autant de familles dans la difficulté. Les 15 emplois restants fin août ont trouvé quelques reclassements, des formations et des solutions provisoires. Les pouvoirs publics souhaitaient à l'évidence classer la dossier. La CGT s'y refuse.

L'indispensable DSP

Le 8 septembre 2018, Christophe Freychet rencontrait à la Fête des Associations le maire de Sainte-Geneviève, Frédéric Petita, sur fond de rumeurs persistantes d'une reprise de la crèche par un gros groupe d'ESS (Économie Solidaire et Sociale), qui gère 33 crèches en Île-de-France. Réponse évasive de l'élu,

qui évoque cependant la possibilité lors d'une rencontre ultérieure à Arpajon avec un responsable CGT, administrateur de la CAF. Le chiffre d'une reprise possible avec 60 berceaux circule, mais sans consistance. « L'agrément en vigueur jusqu'à la fermeture concernait jusqu'à 75 places », dit Christophe Freychet. « La réouverture est possible, elle intéresse des professionnels, nous y travaillons, mais nous voulons des garanties. Il ne s'agit

pas de retrouver une crèche avec des tarifs exorbitants, c'est pourquoi la question de la délégation de service public, la DSP, qui garantit un contrôle public, est capitale pour ne pas tomber dans une gestion privée, même sous forme associative ».

La CGT n'est pas décidée à lâcher les élus locaux et a motivé certains membres de conseils municipaux dans les quatre communes concernées. Les maires et le président de Coeur d'Essonne peuvent d'ailleurs recevoir dans les prochains mois des nouvelles de certains de leurs collègues de Champcueil et de Draveil, où la direction de l'AP-HP semble vouloir liquider ses crèches dans les mêmes conditions qu'à Perray-Vaucluse. « Nous voulons des crèches de dimensions suffisantes, accessibles à toutes les familles avec une DSP suivie par les élus », affirme Florence Langlois, la secrétaire générale de l'UL CGT de Sainte-Geneviève. « Nous savons que c'est possible et nécessaire. Nous ne céderons jamais sur ces dossiers ».

G.D.

Néolibéralisme contre syndicalisme : l'impasse et l'avenir

À l'approche du 52^e congrès de la CGT, il est temps de regarder ensemble ce qui devra demain nous animer pour réaliser nos aspirations. Les politiques libérales mises en œuvre depuis 30 ans sont proches de leur but : annihiler toutes velléités sociales pour les dissoudre dans un moule uniforme. Le citoyen devient un consommateur vaguement conscient de son avenir par médias interposés.

Les romans d'anticipation ont décrit des sociétés totalitaires. Bonnes fictions tant qu'elles le restaient. La réalité reprend les codes. Dans « Fahrenheit 451 », Ray Bradbury pousse le bonheur de la consommation jusqu'à l'achat d'un président. À charge pour lui de détruire toutes traces de culture, effaçant l'intelligence collective au profit d'un cerveau artificiellement construit et partagée par un média unique.

Bien d'autres auteurs, vrais « lanceurs d'alerte », ont montré ce qu'un pouvoir unique pouvait avoir de pervers et d'annihilation de l'humain. Un autre anticipateur, George Orwell, britannique anarchiste et volontaire de la guerre d'Espagne, montre dans « 1984 » le Big Brother qui a le visage actuel des caméras de surveillance et de la vie en miettes disséquée par Facebook et les GAFAM pour vous vendre vous-même.

Le temps du débriefing

Tous décrivaient un danger commun : au nom du bonheur, un totalitarisme qui prenait le contrôle de leurs vies. Anticipation ou vista ? Jules Verne et Philip K. Dick étaient-ils des prévisionnistes ou des poètes ?

Et nous ? Notre futur ? Quelle place pour notre organisation syndicale dans le maëlstrom politique et social ? Quels enseignements de cinquante ans de batailles et de négociations ? Est-ce le moment de l'examen de conscience, du débriefing, de la remise en cause des orientations ? Pouvons-nous continuer de revendiquer sous la même forme que nous l'avons fait pendant des années ? Et

pour quels résultats ? Comment prendre en compte les évolutions de la planète et ses conséquences pour le monde du travail ?

Le capitalisme libéral n'a eu de cesse de réduire les droits des salariés, nous poussant à n'être plus que des « accompagnateurs » sociaux plus ou moins réfractaires aux changements. Car changements il



ya, de l'utilité même du travail à l'environnement, et la remise en cause de nos solidarités. Partage des richesses ou fin de l'accaparement par une poignée de prédateurs ?

Devons-nous continuer à revendiquer du pouvoir d'achat pour plus de consommation, alors que sa logique même aujourd'hui met dans le rouge l'avenir de la planète ? Le pouvoir d'achat recouvre-t-il le pouvoir de vivre ?

Constats et solutions

La relance par la consommation est-elle une aberration ? De quelle croissance parle-t-on ? Le PIB, le CAC 40 ou le CO2 ? Ou celle du bien-être, de la solidarité et de la paix ? Le réchauffement de notre monde menace, le chômage aussi. Comment concilier l'emploi et la défense de notre environnement ?

Nous faisons des constats, nous les partageons. Sur les solutions, nous divergeons souvent. La question du rassemblement est éternelle, mais sur quelles bases ? Quel syndicalisme pour le XXI^e siècle ?

Nous sommes confrontés régulièrement à des grèves saute mouton, à des bagarres catégorielles. Moments néces-

saires, part du feu ou nécessité de tracer ensemble les contours d'un avenir commun ? Cela s'appelle le syndicalisme confédéré, interprofessionnel, collectif, appelez-le comme bon vous semble.

Pour cela, il faut connaître les codes du moment sans en être esclave. L'intelligence artificielle, la robotisation des tâches et des salariés, la concentration mondialisée du capital, la consommation numérique, les relations sociales virtuelles, jusqu'aux plus intimes, la priorité des requins privés dans l'aquarium du service public, les supplétifs auto-entrepreneurs condamnés d'avance, réduisent les champs du domaine social connu. Sauf à prendre un retard impossible à combler, il faut anticiper rationnellement leur prise en compte et leur dépassement.

Le dépassement

De quelle société parlons-nous ? Un capitalisme remis en cause par une part grandissante des économistes et des climatologues, barricadé derrière ses derniers remparts, l'extrême-droite et l'obscurantisme ? Une société à l'économie régulée où les investissements majeurs sont la recherche scientifique, l'éducation, la formation permanente, les loisirs, la culture et la santé pour tous ? Chimère ou hypothèse de travail ?

Notre syndicalisme doit s'ouvrir à l'ensemble des questions sociétales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Le prisme revendicatif du travail est-il suffisant à notre action pour répondre à nos statuts et particulièrement pour se libérer de l'exploitation capitaliste ? Ray Bradbury, George Orwell, Antonio Gramsci et Paul Éluard seront-ils invités au congrès de Dijon ?

Olivier Champetier

Élections professionnelles du 6 décembre 2018

La CGT remet en jeu sa première place dans les Fonctions publiques

Le 6 décembre 2018 a un enjeu clair. La CGT est-elle toujours le premier syndicat de la Fonction publique ? Ses trois versants sont appelés à voter. Comment la CGT de l'Essonne s'y prépare-t-elle ?

Les précédentes élections professionnelles remontent à 2014. En Île-de-France, la CGT remportait 33 % des suffrages et gardait sa première place syndicale. Cependant, ses 105 000 votants ne représentaient qu'environ 15 % des inscrits. Le maintien ou non de l'abstention est une clef du scrutin 2018.

L'Essonne s'était bien tenue en 2014, légèrement au-dessus de la moyenne régionale et nationale. Cependant, les résultats diffèrent assez largement selon les versants de la Fonction publique (État, Hospitalière, Territoriale), entre titulaires et contractuels, selon les lieux, les professions, etc. Les prévisions sont donc comme d'habitude inutiles. On peut au mieux définir des tendances et des indices de préparation des différents organismes de la CGT.

Dans une fonction publique en mouvement perpétuel depuis une vingtaine d'années, le versant d'État est le plus stable, même s'il est agité par des transferts de compétences, entre autres vers de nouveaux échelons territoriaux, et des menaces de pertes d'effectifs récurrentes, décrites par François Fillon, Alain Juppé et Emmanuel Macron. Les premières conséquences sont là.

Dans l'Essonne, Educ'action 91 représente l'organisation majeure de la FP d'État. Ses dirigeants ont mesuré l'enjeu du 6 décembre et leur activité semble bien en phase avec l'actualité, en particulier la réduction des postes dans le secondaire et les Lycées professionnels (lire p. 6). Les Finances, qui ont alerté sur les nuisances du prélèvement à la source, savent aussi les dan-

gers qui les menacent et tentent de mobiliser.

La Fonction publique hospitalière a été la plus malmenée depuis la présidence de Jacques Chirac, avec des millions d'heures supplémen-



taires jamais payées ni récupérées, des effectifs en vrille et des conditions de travail rabetées par la calculette de l'ARS et des directions d'hôpitaux. Dans l'Essonne, SUD avait pris l'ascendant syndical dans l'équipement principal, le CHSF (Centre Hospitalier Sud-Francilien). La nouvelle direction de la CGT dans l'établissement s'est dit décidée à mener la lutte avec des moyens renoués.

La lutte dans les Ehpad, au printemps 2018, peu visible syndicalement, a semé des graines qui germeront. La bataille pour le maintien des trois hôpitaux du Nord-Essonne, Orsay, Longjumeau et Juvisy, toujours en cours, a montré une USD Santé 91 en progression. Sa responsable, Catherine Degroote, a effectué, avec quelques bonnes volontés encore trop peu nombreuses, un travail de terrain et d'organisation qui augure d'une amélioration des résultats. Même

à l'hôpital d'Arpajon, où la dernière manifestation publique ne comportait presque aucun drapeau CGT, le syndicat pourrait se réveiller.

En Île-de-France, deux autres sujets majeurs touchent la santé : la psychiatrie et la politique de l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris). L'affaire de la crèche de l'hôpital Perray-Vaucluse (lire p. 2) réunit les deux et montre un vrai problème : le manque de solidarité interprofessionnelle envers les défenseurs de la crèche, y compris de la part des autres fonctions publiques, en particulier territoriale, présente comme la santé dans l'Union locale de Sainte-Geneviève des Bois. Si la secrétaire de l'UL s'est impliquée dans la bataille de Perray-Vaucluse depuis le début, les troupes manquaient.

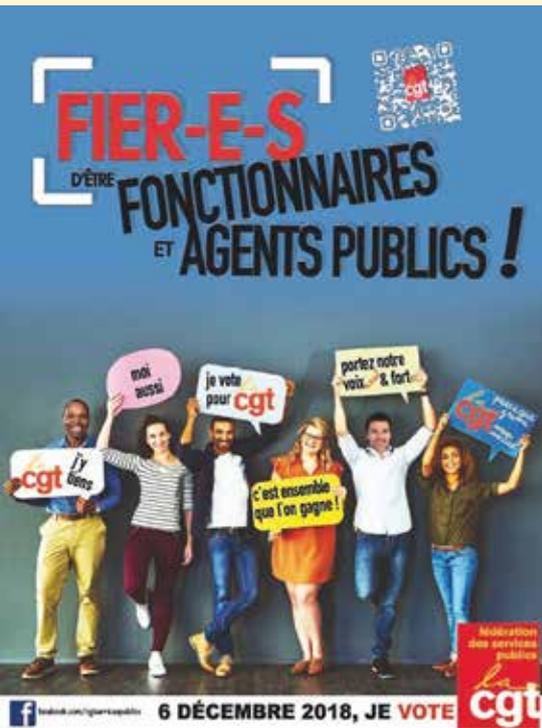
La Fonction publique territoriale (Fpt) est un des points forts de la CGT en région parisienne. Les élections de 2014 avaient mis l'Essonne en bonne position. Sur les 31 589 inscrits, la CGT rassemblait 5 284 voix, soit 37,94 % des suffrages exprimés et 16,72 % des inscrits, nettement au-dessus de la moyenne régionale et nationale. Le 6 décembre sera l'occasion de faire le point sur l'influence réelle.

« Nous avons 30 bases CGT sur le département », dit une des animatrices Rose-Marie Thuilot, qui a entamé une double tâche : faire une tournée des syndicats de l'Essonne et constituer des listes interdépartementales. Les fonctionnaires territoriaux sont régis par un CIG (Centre Intercommunal de Gestion) sont le siège situé à Versailles rayonne sur trois départements. Pour le CT (Comité Technique), ils enverront 14 délégués. Les syndicats doivent donc trouver autant de candidats pour constituer des listes à 100 %.

Autre instance du CIG de Versailles, la CAP (Commission Admi-

Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Les trois versants de la Fonction publique sont appelés à voter



(employeurs et salariés) est particulièrement importante pour les territoriaux, puisqu'elle détermine en partie leur progression de carrière. Cependant, le nombre d'absentions en 2014 et auparavant montre qu'un grand nombre de fonctionnaires locaux, même titulaires, ne sont pas informés, ou se désintéressent, des mécanismes de leur avenir professionnel. C'est une différence importante avec la fonction publique d'État et même hospitalière, au moins pour les personnels titulaires. On peut aussi remarquer que les élus employeurs sont dans leur majorité peu soucieux de former leurs collaborateurs à l'exercice de leurs droits et que les syndicats représentent à peu près la seule source.

Les listes définitives de candidats à ces élections ont été fixées début octobre. Leur constitution s'est accompagnée de la diffusion

d'Yverres-Val de Seine. Bon nombre d'assemblées générales ont été programmées ou déjà réalisées : quatre dans le Sud de l'Essonne (Dourdan, Communauté de Communes du Dourdannais-en-Hurepoix, Itteville, Lardy), d'autres à Vigneux-sur-Seine, Les Ulis, Morsang-sur-Orge, Palaiseau, Massy, Saint-Pierre-du-Perray.

Pour la propagande commune aux trois versants de la Fonction publique, 60000 flyers ont été mis à disposition par l'UD CGT 91. Des affiches à coller sur les panneaux électoraux sont également à disposition. « *Fin octobre ou début novembre, le CIG de Versailles mettra à notre disposition la liste des candidats retenus pour siéger à Versailles, une dernière lettre des élus CGT du Cig de Versailles, la profession de foi, un jeu d'étiquettes et les enveloppes en nombre nécessaire* », ajoute Rose-Marie Thuilot. « *Ce qui donnera lieu à une mise sous pli à organiser sur chaque département* ».

nistrative Paritaire) dont la composition est différente du CT, avec 16 délégué.e.s pour les trois départements et un corps électoral dif-



férent selon les catégories A, B et C (cadres et ouvriers-employés). La catégorie C, la plus nombreuse, comprend 10790 Essonnais et délègue 20 collègues.

Pour ne rien simplifier, titulaires et contractuels ont des représentations et un corps électoral différents, dans les trois catégories A, B et C pour la CAP. Cette instance administrative paritaire

de matériel de propagande CGT, qui se continuera jusqu'au dernier moment avant le premier scrutin. « *Nous avons fait un effort spécifique sur le Sud de l'Essonne* », explique Rose-Marie Thuilot, « *dans toutes les collectivités, sous forme de parrainage ou de diffusion de matériel mis sous pli* ». La campagne porte également sur toutes les collectivités de l'UL des Ulis et de l'UL du Val

La Voix Syndicale de L'Essonne

Ont participé à ce numéro 113 de la Voix Syndicale

Intervenants:

Pierre Benoit
Jean-Louis Betoux
Yannick Biliec
Gilbert Boudet
Michel Blanche
Olivier Champetier
Catherine Degroote
Gilbert Dubant
Christophe Freychet
Véronique Josien
Claude Josserand
Hubert Lasserre
Christophe Poilly
Yves Pradillo
Gérard Rodriguez
Rose-Marie Thuilot

Administratif et technique :
Brigitte Blanche

Massacre dans l'enseignement professionnel

Éduc'action 91 mobilise contre les suppressions de postes et d'heures de cours

Le gouvernement mène une réforme de la formation professionnelle. Il s'agit là de donner le pouvoir au Medef. Ses branches professionnelles pourront passer des appels d'offres pour la formation. Dans le prolongement de la même logique, le Ministère de l'Éducation Nationale a présenté en mai dernier une réforme de la voie professionnelle. Il prétend viser « l'excellence », mais il s'agit en réalité d'une dévalorisation de la voie professionnelle, d'une dégradation des possibilités de poursuites d'études des élèves et d'un plan de suppressions de postes.

L'une des mesures est la volonté d'ouvrir des sections en apprentissage dans tous les lycées. Cela transforme les élèves en salariés précaires. En effet, la loi Pénicaud a supprimé l'interdiction du travail de nuit des mineurs dans l'hôtellerie-restauration. Les lycées pro sont un service public, ils accueillent tout le monde. L'apprentissage nécessite un contrat de travail, et son accès pose les problèmes de discrimination à l'embauche pour les filles, les jeunes issus de l'immigration et des quartiers populaires. Les taux de réussite à l'examen sont meilleurs dans la voie scolaire. L'apprentissage est dangereux pour la sécurité des apprentis. Un élève de Lycée professionnel effectue des stages en entreprise, mais reste protégé par son statut scolaire. Un apprenti est un salarié. Les apprentis représentent la moitié des accidents de travail de la population active des moins de 20 ans. Le gouvernement est dans une posture idéologique.

Effondrement de l'enseignement général

L'annonce de 2600 suppressions de postes dans les collèges et les lycées à la prochaine rentrée confirme les craintes

de la CGT Éduc'action sur la réforme de la voie professionnelle. Les projets de textes du Ministère prévoient la suppression de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours pour les élèves sur les trois années de formation en Bac Pro et l'équivalent de 4 à 6 semaines de cours en moins sur les deux ans du CAP. Pour prendre un exemple, en Français et Histoire-Géo, les CAP, où se trouvent les élèves les plus fragiles des lycées professionnels, passent de 190 heures de cours sur deux ans à 82,5 heures. Le prof de Lettres-Histoire devient un prof de « CV-Lettres de motivation »...



En Bac Pro, les heures d'enseignement général s'effondrent : - 276 heures sur les trois années. Par exemple, en filière industrielle, l'enseignement disciplinaire de mathématiques et de sciences physiques baisse de 32%. Cette baisse des heures d'enseignement général, accompagnée de la sélection mise en place par Parcoursup, menace la voie pro d'une ghettoïsation renforcée.

Bienvenue au privé

Le premier bilan de Parcoursup confirme déjà les craintes de la CGT. Sur l'académie de Versailles, fin septembre 2018, il restait 501 jeunes actifs sans solution, dont 12 bacheliers généraux, 336 Bac techno, 142 en Bac Pro. Sans compter l'auto-censure, c'est-à-dire les jeunes qui



ont laissé tomber par découragement... Les bacheliers pro et techno sont bien les grandes victimes de cette sélection renforcée. L'enseignement privé se régale. On voit se développer des publicités « Bienvenue avec ou sans Parcoursup », au contenu évidemment onéreux. À la sélection sociale s'ajoute une sélection par l'argent.

La qualité de la formation professionnelle est elle aussi attaquée. Par exemple en baccalauréat professionnel : les enseignements professionnels baissent de 25%. Pour aggraver les choses, des regroupements de Bac sont prévus en Seconde. Cela permettra encore des suppressions de postes et le Ministère ne s'embarrasse pas de cohérence. Il propose ainsi une Seconde « Gestion-administration-transport-logistique-sécurité ».

L'Essonne en pointe

Dans les Lycées Professionnels, la colère est forte. La réussite d'une première journée de mobilisation, le 27 septembre 2018, avec 2000 PLP (Professeurs de Lycées Professionnels) sur la dizaine de milliers de la région Ile-de-France montre que cette lutte démarre fort. La CGT Éduc'action 91 avait mis toute ses forces dans la bataille. « Depuis des mois, nous avons multiplié les journées d'études. À la rentrée, nous avons organisé des réunions, des heures d'information syndicale, des tournées d'établissement pour toucher tous les PLP du département, à Quincy-sous-Sénart, Arpajon, Évry, Mennecy... Le 27 septembre, plusieurs lycées de l'Essonne étaient en pointe dans la mobilisation, comme pour la journée nationale interprofessionnelle du 9 octobre », dit Yannick Biliac, le responsable d'Éduc'action CGT 91.

Comité général des 20 et 21 novembre 2018

Réalisations et finances : le bilan d'étape

Le congrès d'Étampes, en novembre 2016, a-t-il reçu application de ses décisions ? Comment se porte la CGT en Essonne ? Le Comité Général doit répondre.

Statutairement, un CG est un bilan d'étape entre deux congrès, à mi-mandat. Programmé en juin, il a été reporté en novembre. Le but est le même : comprendre ce que l'on a fait, ou non, les succès, les échecs et les raisons des deux. Le

sommes-nous ? ». On ne donnera pas ici le détail, mais les grandes lignes d'un compte-rendu qui n'éluide rien.

La montée des collectifs

Premier exemple, temps de travail / salaires : *« campagne 32h non réellement menée (plan de travail confédéral interrompu par luttes loi Travail) ; contre le travail du dimanche, de belles réussites, notamment*

pagne sur le pouvoir de vivre a été essentiellement menée par les retraités de l'USR. Elle est au cœur de l'activité d'INDE-COSA. Le collectif « Services Publics » se réunit régulièrement dans les UL. Le collectif « Plateau de Saclay » est dynamique, un collectif « Transports » a été mis en place, le travail en commun de certaines UL se développe, comme avec l'USR.

Dix sujets en deux jours

Sujet chaud, contrôler et demander des comptes sur les aides publiques. *« Les représentants Préfecture/Directe n'ont pas donné suite à nos demandes de transmission des informations ni à nos demandes d'entretien. Ces obstructions n'ont pas permis le lancement d'une campagne d'oppositions aux exonérations patronales et salariales ».* Les solidarités contre les discriminations et l'entrave à l'exercice du droit syndical doivent être développées. Les conditions de travail et de sous-traitance sont toujours dominées par les lois Travail. La santé au travail a fait l'objet de formations « Risques Psycho-Sociaux » et le nombre de formations CHSCT est en augmentation au vu de la demande.

Questions de fond pour la CGT, l'indépendance à l'égard des structures politiques et l'unité syndicale. *« L'unité est actuellement de mise dans le cadre de la défense de la Bourse du travail ».* La représentativité sera traitée comme « enjeu vital », tout comme le délicat dossier des élus et mandatés CGT face aux nouveaux CSE dans les entreprises. Deux jours de travail à temps complet.

(Photo Pierre Benoit)



CG 2018, à la Maison des Syndicats d'Évry, est marqué par une proche échéance : les élections professionnelles dans la Fonction publique le 6 décembre. La CGT y joue sa place de premier syndicat.

Sur le fond, deux gros morceaux : l'état des lieux et la santé de l'organisation. Le groupe de travail de l'UD vient de rendre un document clair du « bilan à mi-mandat ». La présentation est binaire : d'abord les décisions du congrès, ensuite « Où en

avec la fédération Commerce lors de la journée d'action sur le centre commercial d'Évry en juin 2017 ».

Le congrès avait fait la différence entre salaire et pouvoir de vivre (et non d'achat) et le programme était ambitieux. S'il reste de la marge, le résultat d'ensemble n'est pas médiocre. *« Plusieurs journées d'étude et des victoires locales en matière d'augmentation des salaires (Pomona en mai 2017, la STRAV en juin 2018, etc) ».* La cam-

La vie syndicale de l'UD CGT 91

Budget : les moyens du combat

Le Comité Général est l'occasion de parler des efforts et des moyens financiers nécessaires. Dans la direction de l'UD 91, Michel Blanche s'occupe en particulier du budget lié à la vie syndicale. Il fait le point depuis novembre 2016.

Une ambition : se donner les moyens de construire le rapport de force dont ont besoin les salariés qu'ils soient actifs, privés d'emploi ou retraités afin de gagner d'autres choix de société ; le libéralisme et le capitalisme ayant prouvé depuis trop longtemps qu'ils étaient incapables

de satisfaire les besoins des populations. Se donner les moyens de ce combat passe par une plus grande offensive militante de syndicalisation. C'est dans les périodes où la CGT avait le plus grand nombre d'adhérents qu'il y a eu les plus fortes luttes et les plus grandes conquêtes sociales.

Rendez-vous à l'Union Locale

Nous avons besoin de beaucoup plus d'adhérent.e.s et de militant.e.s et de mettre en place de nombreuses nou-

velles bases syndicales. Pour cela, nos syndicats doivent être bien plus présents dans la vie de nos Unions Locales. Sans cette convergence, que l'on soit du secteur public ou du secteur privé, subissant la même offensive contre le coût du travail, nous serons tous brisés pour satisfaire l'appétit sans fin de la petite minorité qui s'accapare les richesses que nous produisons.

Près de 18% des syndiqués sont rattachés directement aux UL et n'ont pas encore été en mesure de créer un syndicat. Les UL qui ont le plus d'adhérents

sont Évry, Massy et Corbeil-Essonnes. Les professions qui comptent le plus d'adhérents CGT sont la santé, la métallurgie, les transports et le commerce. Notre plus gros syndicat est le syndicat départemental de l'Éducation Nationale, « CGT Educ'Action 91 ». 36 % des syndiqué.e.s sont des femmes, 12 % des retraité.e.s et près de 50 % sont de la catégorie professionnelle des employés.

Cotisations : l'objectif du 1 %

Depuis le congrès de novembre 2016, la ligne budgétaire la plus importante est toujours celle des cotisations, marquant notre indépendance financière. Elle représente 63 % (en très légère progression) et 163 377,47 € du budget.

Cela pourrait être mieux encore si toutes nos bases syndicales étaient dans le respect des statuts de la CGT et à égalité dans la pratique de la cotisation à 1 %, ainsi que le reversement régulier à CoGÉTise de la part statutaire de toutes les cotisations. Rappelons que si l'on cotise à hauteur de 1 % sur son salaire ou sa pension, soit on déduit soit on obtient chaque année un crédit sur les impôts à hauteur de 66 % du montant cotisé.

Il faudrait vraiment faire un effort de vie syndicale entre nos organisations et d'initiatives de syndicalisation, l'UD et les UL mais aussi les Unions Professionnelles Départementales sont aussi là pour vous y aider.

Maison des Syndicats et formation

La subvention du Conseil Départemental ne représente plus que 17,5 % du budget. Quant aux publicités dans votre journal « La Voix Syndicale de l'Essonne », elles sont devenues part congrue, pour ne pas dire inexistante ! Celle-ci reste la dépense principale en communication et à un niveau approchant la recette de la subvention départementale. L'enjeu est grand de conserver cette subvention, tout comme celui de conserver les locaux de la Maison des Syndicats à Évry ou les locaux des UL grâce à l'attachement et la solidarité de toutes nos bases syndicales. Un autre problème est que trop peu de camarades sont présents en situation de détachement à temps partiel et encore moins à temps complet sur l'UD et dans les Unions Locales. Pour faire plus

et mieux, là aussi, il faut être plus nombreux, conquérir des droits et mutualiser ceux-ci !

Il y a des dépenses incompressibles. Les formations et journées d'étude (~10 000 € consacrés) sont indispensables et pri-

sous-traitance, sans emploi, retraités...). Il faut aussi être nombreux pour assurer le collage de nos affiches partout en Essonne, car la visibilité est primordiale. Nous devons aussi veiller à la mise à jour des statuts et annexes dans toutes nos



(Photo Pierre Benoit)

mordiales pour aider nos élus et mandatés à assumer leurs responsabilités, mais aussi pour l'ensemble des syndiqués afin qu'ils s'approprient pleinement les orientations et revendications CGT de façon à être les premiers porte-parole de notre syndicalisme de classe. Le calendrier des formations de l'UD est bien fourni : stage niveau 1 dans les UL, stage niveau 2 à l'UD, Risques Psycho-Sociaux, vie syndicale, trésorerie, élections professionnelles, délégué syndical, défenseur et conseiller du salarié, formations conseillers prud'homains, CHSCT et commun avec l'USTM...

L'enjeu collectif du 6 décembre

Quand on parle budget dans un syndicat, on parle aussi rapport de force et représentativité syndicale. Les élections du 6 décembre dans l'ensemble de la Fonction Publique et toutes les élections CSE dans les entreprises nous concernent tous. L'ensemble déterminera la représentativité de toute la CGT sur le territoire national. Encore une fois, pour gagner il faut l'investissement d'un maximum de syndicats, de syndiqués formés, d'élus et mandatés sur le terrain et avec les unions locales pour distribuer nos tracts, développer la syndicalisation par la discussion avec les salariés quelle que soit leur situation (à statut, contractuels, précaires,

structures syndicales de façon à ne pas prendre le risque de voir contester notre existence syndicale ; Veillons aussi qu'il n'y ait pas d'erreur dans les procès-verbaux d'élections professionnelles, auquel cas les voix CGT ne compteraient pas !

Un léger excédent

Pour l'année 2017 encore, malgré les difficultés, nous avons réussi à avoir un modeste excédent. Il contribue à ce que ces fonds soient affectés par la Commission Exécutive de l'UD aux réserves permettant d'avoir une avance sur 10 mois, grâce à la rigueur dans nos décisions collectives. Les règles de vie statutaire, financière et démocratique sont notre bien commun.

Il est primordial de faire progresser les ressources, principalement par le nombre de cotisants réels, c'est-à-dire ceux dont la part des cotisations est reversée très régulièrement à CoGÉTise pour le développement de l'information, de la formation syndicale et de l'investissement dans les luttes revendicatives. La bataille doit être ferme. Macron et les détenteurs de la finance ont besoin d'un syndicalisme d'accompagnement. La CGT est aux antipodes de celui-ci.

Michel Blanche

Congrès de l'USR CGT 91 le 22 novembre

Une nouvelle page pour les retraités de l'Essonne

Les retraités français font face en 2018 à la plus forte menace depuis le changement de 1981, la retraite à 60 ans et la revalorisation des pensions. Le principe même de répartition, déjà écorné par des réformes libérales successives, est mis en cause par le gouvernement Macron. Depuis deux ans, les retraités CGT de l'Essonne ont pris une nouvelle dimension dans les réunions et les manifestations syndicales, spécifiques ou générales. Avec le départ au 10^e congrès de leur diri-

s'engager pour vivre mieux. Notre quotidien au jour le jour, dans nos quartiers, nos villes, en Essonne, en Île de France, c'est le montant des pensions, la santé, les transports, le logement : cela justifie de se rencontrer, discuter, décider de ce que nous pouvons faire.

Et puis, parce que nous savons bien que notre sort est étroitement lié à la vie économique du pays, aux salariés en activité dans les usines, administrations, services,

*La direction sortante de l'USR 91
(Photo Pierre Benoit)*



geant Hubert Lasserre, ils ouvrent une nouvelle page de leur histoire.

Dans un paysage syndical compliqué, l'USR 91 s'en sort plutôt bien. Le 15 mars 2018 a été une réussite et les retraités de l'Essonne ont trouvé de nouvelles jambes pour fouler les rues de Paris lors des manifestations interprofessionnelles. Le congrès du 22 novembre, à la Maison des Syndicats d'Évry, s'ouvre donc sous des auspices favorables. La situation générale l'est évidemment moins et plombe l'ambiance.

L'appel à participer au congrès l'indique. « *Les richesses produites par le travail en France, dans le monde, sont accaparées par des minorités de privilégiés ; il faut une autre répartition des richesses. Nous sommes confrontés à de multiples campagnes idéologiques, à des discours, qui tendent à nous faire accepter une seule société possible, celle dominée par les financiers. Notre Congrès du 22 Novembre va nous permettre de débattre de ces questions essentielles : ne pas se résigner devant un modèle de société qui accapare les richesses au profit de quelques-uns, mais bien s'organiser, pour débattre, décider ensemble de la manière d'avancer et faire triompher nos idées.*

En Essonne, des milliers de retraités, plusieurs centaines syndiqués CGT peuvent

nous apportons notre soutien aux initiatives sur l'emploi, les services publics, l'enseignement, la santé ... ».

Les transports et la santé

Le bureau sortant a préparé un document d'orientation qui servira au moins à cadrer le rapport d'activité que présentera Hubert Lasserre, qui a décidé de passer la main. « *Je suis et je reste un militant CGT et je ne compte pas cesser de l'être* », explique-t-il. « *Mais même chez les retraités, il faut savoir laisser la place aux jeunes. Mes camarades diront au congrès ce qu'ils pensent de ce que nous avons fait ensemble depuis pas mal d'années et devront définir la manière dont ils veulent continuer et améliorer. Je suis confiant pour la suite* ».

Si le jugement appartient aux militants, la situation depuis le dernier congrès de l'USR 91 marque plus qu'une tendance à l'amélioration pour les effectifs et la politique revendicative. Celle-ci ne s'est pas limitée à l'expression de revendications collectives entre assemblées ou réunions locales de retraités essonnais, mais s'est étendue à une interpellation régulière des pouvoirs publics. Le Conseil Départemental et la Préfecture de l'Essonne, le Conseil Régional d'Île-de-France, ont

été à plusieurs reprises contactés officiellement sur la question, primordiale pour un département de grande couronne, des transports en commun et de leurs tarifs. Les pénuries et les bouleversements de la santé publique, avec en particulier les trois hôpitaux du Nord-Essonnes et le danger de déserts médicaux, en particulier dans le Sud Essonne et dans les quartiers pauvres, le drame des résidents et des personnels dans les Ehpad, sont dans les esprits et les actions.

Une influence potentielle grandissante

La période qui s'annonce est marquée par l'offensive générale du libéralisme financier, que représente Emmanuel Macron, contre la protection sociale dans tous ses aspects, pour se conformer aux diktats européens sur la réduction des dépenses publiques, qui permettent de les transférer au secteur privé. Cette austérité obsessionnelle se développe alors même que le seuil « fatidique » des 3 % annuels maximum de déficit budgétaire, par rapport au PIB, inventé au doigt mouillé par les fabricants du traité de Maastricht, est considéré par un nombre croissant d'économistes, y compris au FMI, comme un dogme sans pertinence.

La saignée des 1,7 % de CSG sur un grand nombre de retraités et la déconnexion des pensions avec une inflation montante, mettent à mal des revenus déjà faibles en majorité. Les retraités de l'Essonne, qui représentent des relais importants d'opinion, en particulier pour les familles, et un électorat de plus en plus nombreux, ont un poids potentiel que ne semble pas mesurer le pouvoir. Les élections européennes de 2019 et les municipales de 2020 seront des occasions pour rappeler la réalité et les besoins.

Il ne s'agira évidemment pas, au 10^e congrès du 22 novembre, de faire de l'USR 91 une tribune électorale. Cependant, les débats auront lieu dans un cadre politique et social qui ne peut qu'inciter à un renforcement de l'action devant des dangers concrets. La nouvelle équipe devra aussi s'engager dans une politique de développement de l'audience des retraités CGT, en particulier par des initiatives culturelles et conviviales permettant une meilleure représentation dans toute la société.

L'essor des retraités CGT d'Étampes

Le développement par l'ouverture

En deux ans, l'USR CGT d'Étampes a connu un remarquable développement de ses effectifs et de ses activités. Quelques semaines avant le 10^e congrès des retraités de l'Essonne, les moyens utilisés, dans leur conception et leur usage, méritent examen.

En octobre 2016, le collectif a une poignée de membres. En octobre 2018, 17 participants, dont neuf adhérents directs à l'UL et huit à des sections professionnelles. Quelle est la recette ?

Gilbert Boudet, ancien dirigeant de la FAPT 91 et retraité, l'a préparée. « En octobre 2016, j'ai proposé de réunir quelques retraités syndiqués CGT connus de l'UL d'Étampes. Ces camarades étaient présents sur l'UL, mais il n'y avait pas d'activité spécifique en direction des retraités. À partir de cette réunion, il a été décidé de constituer un collectif et d'avoir

une activité de proximité sur ce qui touche les retraités du secteur : le montant des retraites, les problèmes de transports, le manque de médecins ou de spécialistes à proximité, l'accès aux maisons de retraite, les services publics, etc..

J'ai été désigné comme animateur du collectif. La première question a été de trouver le moyen de contacter les retraités CGT du secteur d'Étampes. C'est à partir du COGITiel CGT et avec l'aide de l'USR 91 que nous avons pu recenser tous les syndiqués existant sur le secteur qu'ils soient adhérents sur l'UL ou à des sections professionnelles départementales, régionales ou nationales. Nous avons tenu plusieurs réunions en invitant ces camarades ».

La sortie de l'isolement

Comme toute initiative, celle-ci rencontre des difficultés : l'incompréhension sur les raisons de l'invitation pour les non-adhérents sur Étampes, l'âge, les difficultés à se déplacer, l'attachement aux vieux copains de l'ancienne boîte. Autre écueil : quelles revendications ? « En tant qu'actif, c'est aux patrons qu'on les pose. Mais là, à qui s'adresser ? Nous avons mis en avant la proximité, le lieu de vie. C'est là que les retraités habitent, rencontrent les problèmes, c'est donc là que

nous pouvons les rencontrer, débattre avec eux ». Des rencontres se font avec d'anciennes adhérentes, isolées faute de structure. « Tous étaient dans la nature ».

Comment se faire connaître ? « Au premier trimestre 2018, on a lancé un bulletin des retraités du Sud-Essonne à l'occasion de l'initiative du 15 mars. C'était l'occasion de faire connaître notre collectif, les difficultés des retraités et les propositions CGT. Nous avons distribué plus de 1 000 exem-



plaires à partir de listes de retraités et lors des marchés ».

Le noyau des 17 camarades tient une réunion par mois, souvent le lundi après midi., organise débats et diffusion des matériels syndicaux sur les deux marchés d'Étampes, mardi matin à Saint-Gilles, samedi matin au centre. Pour la journée réussie du 15 mars 2018 à Paris, mesures spéciales, avec petits panneaux



dans la ville et affiches sur les panneaux libres. 80 retraités répondent. Au matin de la manif, rassemblement devant l'Hôtel de Ville et proposition d'une initiative

à Étampes chaque fois que l'UCR et l'USR 91 bougent.

Le nouveau paysage LSR

Le bulletin n'est pas un feu de paille et crée un lectorat. « Le deuxième numéro a appelé pour le 14 juin à un nouveau rassemblement, avec 50 personnes présentes, mais pas forcément les mêmes. Le troisième bulletin, tout en appelant au 9 octobre avec un rassemblement

actifs/retraités à Étampes, parle du droit au respect, à une juste répartition des richesses et de la réforme des retraites par Macron. Mais nous aidons aussi l'Union Locale, pour distribuer du matériel à la gare, devant des entreprises où la CGT n'existe pas, comme à Faurecia, et nous participons aux manifestations interprofessionnelles », explique Gil-

bert Boudet.

Militants, certes, mais aussi amateurs de loisirs collectifs de qualité. Dans les années 1980, la CGT créait LSR (Loisirs Solidarité des Retraités). Au-delà de l'aspect revendicatif, on y retrouve les valeurs de fraternité, de convivialité, d'entraide. « La Fédération LSR nous a mis en contact avec l'association de l'Eure-et-Loir. Sa présidente est venue nous expliquer ce qu'était

LSR, son fonctionnement, sa démarche. Le 20 juin 2017, nous avons créé notre association LSR Étampes Sud Essonne, statuts déposés le 15 juillet, élection d'un bureau,

Retraite par points :

C'EST NON !

avec une présidente, une secrétaire, un trésorier, et un Conseil d'administration, et une aide financière de la Fédération pour démarrer. Une de nos premières sorties a été à Chartres pour visiter la ville et la cathédrale. Notre présidente a participé au dernier congrès de LSR à Port Barcarès. De sept adhérents à la création, il y en a aujourd'hui 37. Notre LSR a participé au forum des associations à Étampes et appelé aux manifestations de retraités. Le 20 septembre, nous avons reçu 21 camarades de LSR 28 pour une visite d'Étampes, un pique-nique et une randonnée. Chacun a été ravi. Des sorties vont avoir lieu, Père Lachaise, Écosite de Vert-le-Grand, Opéra Garnier, etc... ».

Priorité à la création

Les loisirs ne font pas oublier l'actualité, dont le congrès USR 91 du 22 novembre 2018. « Au dernier Congrès, notre collectif n'existait pas », expliquent les Étampois, « mais créer des USR au niveau de chaque UL faisait partie des objectifs. C'est le cas à Étampes, mais aussi à Corbeil avec l'apport de la section retraités de la SNECMA, à Sainte-Geneviève, aux Ullis ». Ces sections locales se sont ajoutées à celles qui existent depuis de nombreuses années, Palaiseau, Morsang-sur-Orge. Il reste encore à faire, notamment sur les deux plus grosses UL du 91, Évry et Massy. La question principale est toujours de trouver des animateurs pour lancer la démarche, sans oublier les sections professionnelles dans les grandes entreprises, EDF, CEA, SNECMA, Poste et Télécoms, Éducation, etc. « C'est bien de travailler à la fois sur le côté profession, mais aussi territorial et c'est mon cas », dit Gilbert Boudet, « je suis membre de la CE de mon syndicat départemental Poste et Télécoms et animateur du collectif retraités d'Étampes. La question principale du congrès de l'USR 91, c'est le problème de la proximité en même temps que l'activité syndicale. J'ai été coopté à la commission exécutive en 2017 et je serai candidat à la future. Ce congrès va aussi être marqué par l'élection d'une nouvelle direction et de nouveaux camarades pour animer l'USR 91 ».

Six Étampois sont pour l'heure inscrits au collectif Congrès. Un prochain bulletin, le quatrième en un an, traitera des propositions.

G.D.

La « réforme » des retraites, qui s'annonce être la plus importante du quinquennat, vise à mettre fin aux 42 régimes de retraite actuels pour les remplacer par un système unique de « retraite par points ».

Qui déciderait de la valeur d'achat et de liquidation du point ? Le gouvernement, en fonction des « aléas » du contexte. La porte ouverte à deux battants sur l'insécurité de pensions variables, à la

Gérard Rodriguez lors d'un débat sur les retraites (Photo Pierre Benoit)



Aujourd'hui, 95% de notre système de retraite fonctionne par répartition, cela signifie que les cotisations du moment financent les retraites du moment, et que ces cotisations sont constitutives des futurs droits à la retraite. Ce système collectif a pour principe la solidarité entre les générations, sa qualité principale étant sa sécurité, le financement reposant sur la masse salariale globale.

discretion d'un gouvernement gérant les retraites comme les impôts selon ses intérêts du moment.

La retraite par points n'est que l'un des nombreux dangers de la réforme Macron. L'UD CGT 91 fait de gros efforts pour informer les actifs et les retraités, en particulier avec la participation d'un spécialiste des régimes de retraite, Gérard Rodriguez, qui animait une journée

d'étude le 28 septembre. Ses analyses, textes et diapositives, ainsi que de nombreux documents clairs, sont à disposition à l'UD 91.



Dans un système universel de « retraite par points », le salarié cumule tout au long de sa carrière professionnelle des points acquis en fonction de la valeur d'achat du point : le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant l'ensemble des points accumulés par la valeur du point à la liquidation des droits.

Bataille syndicale pour « Famille et Cité »

CGT contre mauvaise direction

« Famille et Cité » est une association de loi 1901 interdépartementale, qui comporte une antenne à Évry. Elle travaille pour l'aide sociale à l'enfance, en protection et prévention. Dès 2015, elle connaît des problèmes de financement et de soutien des pouvoirs publics. Ses difficultés illustrent la situation d'un secteur social majeur face aux fautes des directions.



Outre l'Essonne, Famille et Cité couvre quatre autres départements d'Île-de-France. Elle emploie des salariés diplômés d'état TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale), AVS (Auxiliaire de Vie Sociale) et des aides à domicile. Les interventions sont financées par les départements, la CAF, la PMI.

En 2011, Famille et Cité comptait 185 salariés et 2 100 familles bénéficiaient d'un accompagnement de 172 000 heures. La même année, l'association décide de se diversifier avec une activité Personnes Âgées et Handicapés (PAPH). En 2013 et 2014, deux crèches sont acquises sur Paris. À cela s'ajoute l'ouverture de plusieurs antennes, dont une à Évry. En 2015, une fusion avec un service de soin infirmiers à domicile (SSIAD) devait faire de Famille et Cité la plus grosse association de Paris avec 394 salariés. Cependant l'ARS (Agence Régionale de Santé) ne valide pas cette fusion.

Alerte aux comptes

En mars 2015, le commissaire aux comptes refuse de certifier les comptes et déclenche plusieurs phases d'alerte. Cependant la direction, ainsi que la CFDT, alors unique syndicat, n'en diront rien aux salariés. En mars 2016 le commissaire aux comptes alerte le TGI de Paris. S'en suit le licenciement de la Directrice générale pour fautes graves, puis la démission de la Directrice des services. Le Conseil d'Administration ne sera pas inquiété. Lors du jugement le 10 novembre 2016, le TGI de Paris déclare l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire saluant au passage « la détermination des salariés de Famille et Cité » et une phase d'observation de six mois qui sera reconduite par deux fois jusqu'au 24 mai 2018. La désastreuse gestion font payer le prix



fort aux salariés. En 2016, licenciement collectif de huit d'entre eux. En 2017, cession des deux crèches sur Paris et 18 suppressions de poste, cession du pôle PAPH « C'est le début de la spirale infernale, il faut réduire la masse salariale », note une militante CGT.

Son syndicat devient majoritaire aux élections professionnelles en février 2017 ; C'est une première à Famille et Cité. La direction est furieuse et durcit les échanges. La CGT découvre dans un rapport sur la situation économique datant de 2016 que la situation dite « sans issue » était connue depuis 2013, pointant l'absence de vigilance du CA.

Des personnels en souffrance

Début 2017, les élus CGT interpellent les pouvoirs publics et mobilisent des salariés devant le siège de la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Une délégation est reçue et une table ronde organisée en avril 2017 avec la DGCS, la CNAF et les CAF pour débloquer des fonds. Cette détermination pousse l'administrateur judiciaire à renouveler la phase d'observation sur 18 mois.

Les salariés souffrent de salaires versés de manière aléatoire par les AGS (Assurances Garantie Salaire), les arrêts maladies s'enchaînent, d'autres démissionnent. Ceux qui restent s'épuisent avec des heures ni payées ni comptabilisées. Le service administratif dysfonctionne. Des salariés parlent de suicide.

En novembre 2017, les élus CGT sollicitent l'Inspection du Travail, qui évoque un danger grave et imminent. La CGT demande une expertise CHSCT. Elle est déboutée en mars 2018 par le TGI, car la direction a porté l'affaire en justice. Cependant l'Inspection du Travail prend l'affaire au sérieux et constate les irrégularités de l'employeur. Elle se présente au siège en avril 2018. Les jours suivants, les directrices territoriales sont « licenciées économiques ». Une directrice du pôle famille est nommée.

Victoire sous surveillance

Démissions, arrêts maladie et inaptitudes continuent, mais les 127 salariés fin avril 2018 restent motivés par leur rôle auprès de publics fragilisés. La persévérance syndicale paie puisque le service a recommencé de recruter. « Nous nous devons de rester vigilants pour que l'histoire ne se répète pas avec des dirigeants à l'ego surdimensionné », estimaient Alexandra Hocine, DS et DP CGT, et Cécile Hubert, DP CGT, en juin 2018. « Nous pressentons que la lutte va continuer, car nous refusons de nous voir déposséder de notre cœur de métier et de devenir de simples exécutants afin de remplir des plannings au service d'une gestion lucrative et au détriment de nos missions ».

Union locale d'Évry

Congrès d'octobre pour 1 200 syndiqués

Le congrès de l'UL CGT d'Évry, les 18 et 19 octobre 2018, comporte bilan et projets, avec des lignes de force pour les prochaines années : renforcement de la formation syndicale et du travail en commun avec d'autres Union locales, comme celle de Corbeil-Essonnes.

La date aurait du être un an avant, puisque le précédent congrès date de 2014, mais l'année 2017 était vraiment surchargée,

pas présente es qualité à l'UL, même si de nombreux cadres y participent. Cependant, quelques ouvertures se font jour, avec par exemple l'existence d'un RSS (représentant de section syndicale) dans un laboratoire pharmaceutique récent. Dans la plupart des organisations de l'Essonne, le premier semestre 2018 n'a pas été une période faste de mobilisation, comme partout en France, mais la prépa-

une boîte et comment résister à la stratégie patronale », explique Jean-Louis Betoux. « La formation des élus et des mandatés est un facteur de développement syndical ». Seconde piste, la mutualisation. « Une UL qui vit dans son coin rate les enseignements des copains d'à côté et les possibilités d'actions communes. Il ne faut pas rester dans son pré carré. Pour Évry par exemple, on souhaite développer nos relations avec l'UL



Un moment de lutte : ID Logistics à Lisses en février 2016 avec Philippe Martinez (Photo Pierre Benoit)

chacun l'a vu. Depuis quatre ans, l'étiage des effectifs s'est maintenu autour des 1 200 adhérents, secteurs public et privé confondus. « Les évolutions sont différentes », note le secrétaire général sortant, Jean-Louis Betoux. « Dans le public, on est plutôt en stagnation ou en léger recul, alors qu'on avance pas mal dans le privé, en particulier dans le commerce, les transports ou la logistique. Bien sûr, ce sont des tendances globales, avec des grosses différences d'un secteur ou d'une boîte à l'autre ».

Toucher les cadres

Dans le privé, où le secteur d'Évry comprend un grand nombre de sièges sociaux et d'entreprises de haute technologie, comme le Genethon, la progression est difficile chez les cadres, surtout dans les sociétés plutôt récentes où la CGT n'a pas d'histoire. D'ailleurs, l'Ugict CGT n'est

ration de la journée d'action du 9 octobre a marqué un regain d'activité sur Évry. Un phénomène comparable avait été observé dès l'assemblée générale de rentrée départementale du 30 août, avec une salle comble à l'UD 91.

Formation et mutualisation

L'analyse de situation amène la direction de l'UL à proposer au moins deux orientations de développement. La première touche la formation syndicale, dans tous ses aspects. « La restriction des droits syndicaux, avec le CSE, la volonté du Medef et du gouvernement de noyer la CGT dans des réunions techniques pour freiner les luttes, nous amènent à former des responsables syndicaux capables de répondre sur tous les dossiers. C'est important aussi de montrer aux collègues qu'on sait comment marche

de Corbeil-Essonnes. Pour la préparation du 9 octobre, on avait prévu une journée de déploiement avec tractage et affichage en commun, et ça a bien marché ».

Permanences et conseillers

De nouvelles idées ne suppriment pas celles qui fonctionnent. La résistance de l'UL d'Évry aux difficultés du syndicalisme français et de la CGT est due en bonne partie à la disponibilité de ses animateurs sur les luttes et leurs conséquences. Les permanences juridiques du mercredi reçoivent entre 10 et 15 salariés par semaine, la plupart menacés de licenciement ou de sanctions. « Le conseiller du salarié », dit Jean-Louis Betoux, « c'est une pierre angulaire, on va la conserver et la renforcer ».

7 semaines de lutte chez les gaziers de Brétigny

Quand le téléphone rejoint le piquet de grève...

Le GRDF de Brétigny a été le théâtre pendant l'été 2018 d'un mouvement social hors du commun. L'accumulation des mauvaises conditions de travail et de salaires, l'attitude de la direction, ont provoqué une grève dont les retombées continuent.

qu'ailleurs, mais Brétigny se signale par une direction particulièrement méprisante pour les rapports humains et les conditions de travail. De plus, la découverte de documents internes sur une possible découpe de l'entreprise crispe encore les esprits. « Au-delà de leurs re-

de sept semaines de grève n'apporte pas de solutions satisfaisantes aux salarié.e.s, mais la direction ne sort pas gagnante en dépit de son obstination. Dès le départ du mouvement, elle a déposé plainte auprès du parquet d'Évry, malgré un appel à la grève déposé légalement par le syndicat CGT national et un droit de retrait émanant du CHSCT régional, « suite aux conditions de travail qu'imposait la direction pour casser le mouvement de grève ! ».

Les revanchards

14 agents en lutte, choisis au hasard, avaient été assignés au tribunal pour faire lever l'occupation et casser les récidives. Le 27 juillet 2018, le TGI d'Évry déboute les dirigeants de GRDF. « Le syndicat CGT Énergie 91 exige toujours l'ouverture de véritables négociations sur le cahier revendicatif exprimé par les salariés », dit son animateur, Christophe Poilly. « Les directions ont méprisé les salariés et refusé une véritable sortie du conflit, mais nous ne baissons pas les bras ».

En attendant, comme l'écrit un tract CGT du 17 septembre, « la direction revancharde maintient cinq procédures discipli-



Le 20 juillet 2018, les salariés de GRDF (ex-Gaz de France) et la CGT Énergie 91 organisent une conférence de presse dans leurs locaux du boulevard Pierre-Brossolette à Brétigny-sur-Orge. Ils veulent montrer « deux exemples qui méritent l'attention : le gaspillage de l'argent public ; en second, un exemple criant en termes d'insécurité, d'aberration tarifaire, d'environnement et d'injustice sociale ».

vendications salariales et de la défense de leurs droits et libertés, les salariés défendent le Service Public, dont ils pensent qu'il est remis en cause », explique un tract CGT. Le début du mouvement est marqué par la mise en place d'un piquet de grève, qui n'interdit d'ailleurs pas l'accès à l'agence.

Discussions en été

Curieuse coïncidence, dans la nuit qui précède la grève, tous les téléphones du centre d'appels disparaissent. Le ou les auteurs restent inconnus. Le personnel, féminin, se retrouve au chômage technique. La direction tente de délocaliser le plateau téléphonique à Courcouronnes, mais renonce devant l'impossibilité technique de déplacer matériels et salariées. Celles-ci, toujours payées, sont priées de rentrer chez elles et d'attendre la remise en route. La plupart ne l'entendent pas de cette oreille et vont renforcer les grévistes du piquet à l'extérieur. Le mouvement prend de l'ampleur et une visibilité accrues. Il rapproche surtout, par les discussions et la convivialité estivale, des personnels qui se fréquentaient peu professionnellement et commencent d'échanger leurs points de vue.

Le protocole de sortie de conflit au bout



naires pour absences. Bafouée devant les tribunaux, elle ne supporte pas une quelconque remise en cause de son autorité sur les salariés ». L'été a montré que c'était pourtant plus que possible. En attendant le prochain épisode, le syndicat fait signer une pétition pour soutenir ses camarades.

G.D.

Deux types de personnels

Ils occupent déjà leur lieu de travail depuis six semaines. Le mouvement national lancé par Enedis/GRDF touche environ 250 sites en France. Les revendications nationales portent sur les salaires, les avancements et les reclassements, l'embauche des apprentis et intérimaires, mais surtout le maintien du statut et d'un service public nationalisé à 100%. Les salariés cégétistes de Brétigny sont d'accord. C'est leur mode d'action qui donne son originalité à leur mouvement.

Le personnel comprend une trentaine de « gaziers », des techniciens qui se déplacent, et environ 40 « sédentaires » qui s'occupent des branchements et de l'accueil. Celui-ci, essentiellement téléphonique, est organisé comme un centre d'appels, avec les cadences et le stress afférents.

Les revendications sur les salaires, les classifications et le statut sont les mêmes

L'été gagnant des « postiers de Limours »

43 jours de grève pour revenir au bon sens

Une équipe de postiers bien notés qui se mettent en grève avec la CGT. Une direction incompétente davantage occupée par ses vacances que par le courrier. Une organisation du travail pensée par des gens qui n'ont jamais effectué une tournée postale. Une solidarité financière syndicale qui fonctionne. Un cocktail d'été 2018 aux résultats rafraîchissants.

Ils sont 14 facteurs effectuant des tournées sur le secteur Ouest de l'Essonne : les Ulis, Dourdan, Briis-sous-Forges, Gif-sur-Yvette et Limours, d'où leur surnom « postiers de Limours ». Après préavis régulièrement déposé, une dizaine d'entre eux se mettent en grève le 9 juillet 2018. Après 43 jours, un protocole de sortie de conflit est signé le 20 août. La nouvelle organisation a été validée le 2 octobre, dans un imbroglio de signatures syndicales.

La principale raison du mouvement est simple à comprendre. Jusque là, les postiers travaillaient en journée continue, de l'aurore à la mi-journée, avec une pause de 20 minutes, rémunérée. Idée génialement technocratique pour prolonger la distribution dans l'après-midi : la pause est remplacée par une « coupure méridienne » de 45 minutes, déjeuner express et reprise du travail.

Les supérieurs sont en vacances

Jusqu'au 20 juillet, le bureau Limours-Dourdan est considéré par sa direction comme « pilote ». Le professionnalisme est exemplaire et aucun postier n'est syndiqué. L'annonce de la coupure méridienne modifie les choses et les facteurs appellent la CGT, qui arrive aussitôt, et change la donne. Le premier tract CGT et SUD donne l'ambiance : « *Aucune étude d'impact n'a été faite ni au national ni au local, c'est dire le « je m'enfoutisme » de cette direction qui n'a d'égal que son mépris vis-à-vis des facteurs grévistes. Et que dire de cette pauvre et esseulée responsable RH, à qui le directeur a donné mandat pour « négocier » avec les facteurs, alors qu'aucune obligation réglementaire n'a été mise en place pour la coupure méridienne... Elle leur répète en boucle que ledit accord a été mis en place le 1^{er} juillet... »*. Les supérieurs sont en vacances.

Panique à bord dans les instances restantes, comme le raconte un tract CGT-SUD de mi-août. « *On assiste à un va-et-vient incessant d'intérimaires, CDD et cadres pour sortir le courrier coûte que coûte. Et dans une course folle à la sauve-*

gagner face à la direction incompétente d'une grosse machine. Et puis, sur place, on a fait une adhésion. C'est la première fois pour la CGT ».

G.D.



garde des apparences, il n'y a pas de place pour la sécurité des casseurs de grève envoyés au casse-pipe : des Twingo, logo La Poste, non adaptées à la distribution, remplies à ras bord de courrier et de colis ! ».

L'impact du succès

Les grévistes tiennent le coup, les pétitions de soutien se remplissent, le maire de Limours intervient. Après 43 jours d'atermoiements inutiles, le protocole de sortie du 20 août supprime la coupure méridienne et maintient le paiement de la pause de 20 minutes. Les caisses de grève syndicales ont amorti la perte financière et la dizaine de postiers victorieux ne perdent qu'un ou deux jours de paie.

Curieusement, la signature du succès divise les syndicats. SUD ne signe pas, pour des raisons obscures, la CFDT et FO, absentes du conflit, non plus. La CGT qui a mené le combat se retrouve avec la CFTC, UNSA et CGC, tout aussi absentes, pour parapher. Mystère de la pensée des directions d'organisations.

Le secrétaire général de la Fapt 91, Yves Pradillo, voit plus loin. « *Au congrès fédéral Fapt de début octobre, pas mal de copains m'ont posé des questions sur le mouvement de Limours. Je crois que l'impact a été assez fort, en tout cas pour montrer qu'on peut*

Renault-Lardy Tradition de solidarité contre les brimades chez les sous-traitants

À Renault-Lardy, la CGT a aidé à plusieurs reprises les salariés, souvent précaires, des entreprises sous-traitantes de nettoyage. La société PEI a confirmé cet été le bien-fondé de cette solidarité. Le chef du site accumulait les conflits avec les salariés, harcèlement, propos discriminatoires, abus de pouvoir et brimades, d'où une atmosphère pleine de tensions pour des métiers déjà difficiles. Interpellée, la direction a donné des consignes. Reste à vérifier l'application. « *Si la direction Renault continue de ne pas vouloir regarder la réalité en face, elle se montrera complice de ces comportements extrêmement graves. Quel gouffre entre sa communication sur la Qualité de Vie au Travail et ce que vivent les travailleurs de PEI ! »*, disent les tracts de la CGT.

Défense des hôpitaux Nord-Essonne

Une députée LaREM à l'écoute ?

Le fait vaut d'être signalé, il est rare. Une élue de l'Essonne a accepté de parler avec la CGT des hôpitaux du Nord-Essonne. On attend les résultats de la rencontre.

Le 6 septembre 2018, Marie-Pierre Rixain, députée LaREM de la 4e circonscription du département, répondait favorablement à une demande de rencontre lancée par le CGT et son collectif Services Publics. Depuis des mois, le Comité de Défense des Hôpitaux Nord-Essonne demande le maintien de tous les plateaux techniques, dont maternité et chirurgie, des unités médicales de Longjumeau, Orsay et Juvisy. Jusqu'à présent, les parlementaires du 91, toutes étiquettes confondues, avaient fait leur le panneau « Hôpital, silence ! ». L'ampleur de la protestation, avec des milliers de signatures et plus de dix manifestations et interventions dans les mairies, a fait qu'il devenait difficile de l'ignorer. Mme Rixain a rompu le mutisme.



Trois député.e.s et une ministre

Le projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de construire un nouvel hôpital « hi-tech » sur le Plateau de Saclay de 416

lits, en lieu et place de trois hôpitaux, ne répond ni à une nécessité de santé publique, ni à la carte de soins dont a besoin l'Essonne. Les fermetures de Juvisy en 2020, de Longjumeau en 2021 et Orsay en 2022, feraient passer les lits de l'hôpital public de 1050 en 2015 à 416 en 2024. 900 emplois disparaîtraient dans la manœuvre, avec un bassin de population de plus de 700 000 habitants à

moyen terme. Où iraient les usagers ? La réponse est simple : dans les cliniques du secteur privé.

La députée est bien sûr au courant, mais un rappel est bon pour les vaccins contre les anémies médicales. « Nous lui avons fait part de la colère de la population des communes où pas moins de 47 000 signatures ont déjà été recueillies sur la pétitions ».

Marie-Pierre Rixain en avait entendu parler, puisqu'elle disait avoir « interpellé » le 17 avril 2018 Agnès Buzyn, ministre de la Santé, dans un courrier cosigné par deux autres députés LaREM de l'Essonne, Amélie de Montchalin et Cédric Villani. Ils y faisaient part de leur « étonnement » de voir le projet GHNE (Groupement Hospitalier Nord-Essonne) avancer sans réelle concertation ni coordination précise.

Quatre rendez-vous ?

« Malgré l'insistance de leur courrier à demander à la ministre de la Santé de remettre le principe de la consultation publique au cœur de son action politique, force est de constater que leur appel est resté lettre morte, puisqu'aucune réponse ne leur a été faite par la ministre ! », constatait la CGT. Mme Rixain devait en convenir et disait vouloir organiser rapidement « quatre rendez-vous citoyens auprès de la population de sa circonscription autour des enjeux de santé en Essonne. Nous avons retenu avec intérêt son invitation, l'objectif pour la CGT étant de pouvoir organiser avec tous ceux qui le souhaitent et sans exclusive aucune un réel débat public ».

La rencontre et la promesse datent du 6 septembre. Le résultat (ou son absence) témoignera du poids des élus de la majorité gouvernementale auprès de leurs ministres. De leur côté, l'UD CGT et le Comité de Défense, dont elle fait d'ailleurs partie, sont décidés à continuer.

Pétition en ligne sur
[change.orgbit.ly/sauvons Hopitaux](https://change.orgbit.ly/sauvonsHopitaux)
Juvisy Longjumeau Orsay
Contact CGT :
ud91@cgt.fr / 01 60 78 28 41

Élections professionnelles à Kappa Brétigny La CGT gagne le grand chelem

Smurfit Kappa est une entreprise de fabrication d'emballages à base de carton. Elle opère dans 21 pays d'Europe et possède 367 installations dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 8,5 milliards d'euros. Elle a deux unités de production dans l'Essonne : Étampes et Brétigny-sur-Orge. C'est dans la seconde que des élections professionnelles ont eu lieu le 13 septembre 2018.

La CGT a emporté tous les sièges au premier à la nouvelle instance de représentation syndicale, le CSE (Comité Social et Économique) de Kappa Brétigny. Dans le premier collège « Ouvriers et Employés », 25 suffrages exprimés sur 37 inscrits donnent les trois titulaires (Kamel Hadjali, Bérengère Colinet, Bernard Patient) et les trois suppléants (Laure Le Bihan, Bruno Darmon, Christophe Laforge) à la CGT. Même carton plein dans le 2^e collège. 23 inscrits, 14 exprimés et deux sièges

de titulaires (Véronique Longuet, Nathalie Chicheportiche) et de suppléants (Valérie Sacleux, Stéphane Durand). Dans le collège cadres, les seuls sièges à pourvoir sont attribués, avec 16 suffrages sur 25 inscrits, à Christian Cordier (titulaire) et Alain Kaufmann (suppléant). La direction se contente d'indiquer sobrement que vu les résultats du premier tour, il n'y aura pas de second. Il faut évidemment noter que ce carton plein résulte du fait que la CGT était la seule organisation syndicale à présenter des listes de candidats et que par conséquent le score final n'est pas une surprise en soi. Plus intéressant est le rapport inscrits/votants qui montre un soutien et une confiance majoritaires pour la CGT. Dans le premier collège, le ratio est de plus de 67 %, 61 % dans le deuxième collège et 64 % chez les cadres, ce qui est remarquable dans une catégorie professionnelle où la CGT a des progrès à faire.

Débat public jeudi 27 novembre

Quels enjeux pour la recherche à Paris-Saclay ?

La CGT invite à une journée de débat, à l'amphi EDF de Saclay, le jeudi 27 novembre de 9h30 à 17h.

Cette rencontre est organisée par l'UD-CGT de l'Essonne avec les syndicats des établissements de recherche publics et privés du plateau de Saclay, ceux qui sont déjà implantés et ceux qui doivent les rejoindre. Le thème est de forte actualité : « *Du projet médiatique Paris Saclay à la réalité vécue dans les laboratoires, quelle recherche voulons-nous ?* ».

La matinée sera consacrée aux problématiques générales de la recherche : financement regroupements et pérennité des organismes, pilotage et coopérations, emplois et statuts, orientations et liens avec l'industrie.

L'après-midi, le débat portera sur les conditions de travail et de vie dans l'environnement du plateau : transport, restauration, santé.

Cet état des lieux se conclura par des propositions de travail pour le collectif au moment où se déroulent les élections dans



la fonction publique et dans le prolongement des assises CGT de l'industrie de février dernier.

Nokia Villarceaux

Mise en place du CSE et maintien du PSE

Les sigles ne changent pas la réalité. Dans les différents sites de Nokia France, la mise en place difficile de la nouvelle représentation syndicale dans l'entreprise, le Comité Social et Économique, se fait sur fond de PSE

Sur le CSE, deux opinions ont été exprimées. Chez les « contre », « *c'est l'application des lois Macron qu'on combat, et on n'a pas obtenu grand-chose...* ». Chez les « pour », « *c'est mieux que le minimum légal* ».

La CFE-CGC ne signe pas l'accord CSE à cause du passage de un à deux ans de la consultation sur les orientations stratégiques. La CFDT signe dans hésiter, comme pour le « volontariat » dans la mise en place des 2 x 8 heures, accompagnée de la CFE-CGC.

Volontariat 24/7 ?

Le PSE continue ses dégâts. Plusieurs dizaines de personnes ont été avisées début juillet qu'elles sont licenciées. On est maintenant dans une phase de reclassement interne jusqu'à la fin de l'année. À la commission de suivi du 28 août, la direction indique 31 personnes sans solution. Si l'on n'en trouve pas, elles seront licenciées en fin d'année. Les syndicats se battent pour obtenir le reclassement.

La dernière idée de la Direction est de mettre en place sur les « labs de test » le travail en 2x8 de 7 h à 15 h ou de 14 à 22 h, sur la base du « volontariat ». La Direction aurait aimé gérer cela sans contrepartie, ni compensation financière, ni récupération, uniquement sur la bonne volonté

des salariés. Elle a finalement cédé à la pression des syndicats en acceptant une négociation. « *Il faut faire respecter les rares mesures de limitation du temps de travail existantes, en particulier pour les forfaits-jours* », estime la CGT. « *Nous voulons aussi éviter que ce que certains accepteraient temporairement devienne ensuite la norme pour tous ! Et nous réaffirmons que la nature de nos activités ne justifie pas le travail le week-end ni la nuit !* ».

Le chantage et la concurrence

La CGT appelle les salariés à ne rien accepter sans en connaître toutes les conditions : temps de travail, récupérations, moyens de se rendre au travail, rémunération, respect du volontariat et de la vie privée, garantie de non-pénalisation en cas de refus. « *Au nom de quoi faudrait-il tout accepter ? Des salaires bloqués, le travail du samedi et du dimanche, les voyages précipités dans le monde entier et avec des conditions au rabais, voire avec des conditions inconnues avant le départ. Les menaces sur l'emploi ne doivent pas nous faire tout accepter. La concurrence entre sites Nokia non plus. Ce n'est pas la souplesse d'échine qui sera primordiale pour Nokia s'ils décident de délocaliser aussi la R&D, mais des considérations de salaires et de coûts. Et pour l'instant ils ont besoin de nous* ».



(Plan de Sauvegarde de l'Emploi), autrement dit licenciements. Pour les deux, les divergences syndicales se montrent clairement.

Le 10 septembre 2018, après des débats dans les sites Nokia de Lannion (22) et NPS (Nokia Paris-Saclay, Villarceaux, 91), la CGT se prononçait à une courte majorité pour la signature du CSE et contre la signature de l'accord temporaire sur les 2 x 8 h. « *On ne peut que regretter un trop faible nombre de votants* », note Claude Josserand, délégué syndical central CGT Alcatel-Lucent International, coordinateur du groupe Nokia France.

Gutenberg Lisses

Plan de licenciement pour 90 postes sur 100

L'imprimerie Gutenberg Networks emploie en France 620 personnes, dont 120 dans l'Essonne. Le contrat de fabrication des matériels publicitaires pour le groupe de distribution « Les Mousquetaires » (Intermarché, Bricorama, etc) prend fin au 31 décembre 2018 et supprime 25 % du chiffre d'affaires de l'usine de Lisses.

Un plan de licenciements a été lancé. « Un PSE est en cours parce que l'on ne trouvera pas en si peu de temps de clients capables de remplacer un client pareil... C'est vraiment dommage, c'est une catastrophe industrielle », dit avec tranquillité Jacques Claude, le président de Gutenberg Networks, qui ne semble pas être un champion de l'anticipation industrielle. Le site de Lisses avait été créé sur mesure pour ce marché publicitaire en 2008. Les 90 CDI victimes de la gestion d'entreprise déficiente seront comme d'habitude l'objet de promesses de départs anticipés et de reclassement interne et externe au groupe. Les négociations du PSE devraient être arrêtées en octobre.

La CGT absente

Ce genre de promesses est d'autant plus fallacieux que le nombre de reclassements maximum a déjà été arrêté par le siège social de Gutenberg Networks, à Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine : 18 en tout, répartis entre Lille, Saint-Étienne et deux autres sites de région parisienne. Le laboratoire photo de Lisses, l'un des



plus grands d'Île-de-France, sera bien entendu conservé avec un personnel plus

que réduit, moins de 10 personnes.

Dans d'autres conditions sociales, un PSE d'une telle ampleur aurait fait plus de bruit que les faibles échos qui ont retenti dans la presse technique ou locale. La raison en est simple. « *Bien sûr que nous sommes au courant* », dit Jean-Louis Betoux, le secrétaire général de l'Union locale d'Évry, qui couvre la commune de Lisses, « *mais la CGT n'a aucun contact dans cette entre-*

prise, malgré nos efforts. Dans d'autres sites du groupe Gutenberg, la CGT est présente et je pense que les questions d'emploi ne sont pas traitées de la même façon, avec un PSE qui est le résultat d'une mauvaise gestion ou peut-être d'une réorganisation qui ne veut pas dire son nom ».

Le CSE mode d'emploi

La CGT vient de publier un ensemble de fiches qui permettent de comprendre la nouvelle représentation des salariés par leurs organisations syndicales dans les entreprises. Le Comité Social et Éco-

nomique (CSE) remplace en grande partie les DP, DS et CHSCT. Il représente une régression des droits syndicaux et des heures de délégation syndicale, mais la connaissance de son fonctionnement est indispensable dans les discussions et négociations avec les directions d'entreprise. Le préambule de la « mallette » qui contient les fiches présente les ordonnances Macron qui rétrécissent et mettent le Code du Travail à la main du patronat et du libéralisme financier.

Les différentes fiches donnent de manière très précise les différents cas de figure selon les effectifs et l'activité des entreprises. Elles expliquent aussi les droits qui restent aux syndicats et les possibilités de les utiliser le plus efficacement possible. La mallette CSE est utile à tous les militants et un outil nécessaire à tous les salariés mandatés CGT.

Elle est accessible par Internet en se renseignant à l'UD CGT 91 par mail à ud91@cgt.fr ou par téléphone au 01 60 78 28 41

Un PSE plus que discutable

L'argument du contrat brutalement dénoncé par le principal client est à la fois faible et exagéré. Les raisons pour lesquelles le groupe « Les Mousquetaires » en sont arrivés à casser pour fin 2018 dix ans de collaboration avec site créé pour lui sont si obscures qu'elles n'ont pas été explicitées. D'autre part, Gutenberg Networks n'a rien d'un petit imprimeur de ville ruiné d'un coup par l'usine d'à côté. Active depuis 22 ans.

Son effectif est de plus de 500 salariés et son chiffre d'affaires de 2017 dépasse 340 millions d'euros. Une telle situation ne nécessite pas plus de 70 licenciements secs, sauf avec préméditation. On verra donc par la suite si les syndicats du groupe présentent un recours en justice en contestant la validité des bases d'un PSE, compte tenu des possibilités de l'usine de Lisses et des reclassements à l'intérieur de Gutenberg Networks.



La science et les aventures d'une SCOP

Un sociologue chez Hélio Corbeil

Un sociologue du CNRS, Maxime Quijoux, vient de publier « Adieux au patronat ». C'est le résultat d'une enquête de terrain qui éclaire d'un jour méthodique les espoirs et les aléas d'un pari qui dure depuis six ans.

En septembre 2011, l'imprimerie est en redressement judiciaire et son avenir assuré : la mort prochaine. « *L'entreprise est à sa quatrième restructuration depuis dix ans* », écrit Maxime Quijoux, d'autre part spécialiste des « champs » de Pierre Bourdieu. « *Sur la même période, ses effectifs sont divisés par quatre et atteignent 80 salariés* ». Le travail de dépeçage méthodique, entamé à la fin des années 90 par des prédateurs internationaux canadiens et hollandais, a été stoppé en 2008 par une contre-offensive menée par la Filpac CGT et l'Union Départementale de l'Essonne, avec le soutien du maire et client de l'imprimerie Serge Dassault, mais les jeux semblent faits. La CGT d'Hélio renverse la table et convainc la majorité des survivants d'investir leurs indemnités de licenciement dans leur boîte. « *Le 7 février 2012, ils obtiennent la cession de leur entreprise par le tribunal de commerce de Meaux* ».

Le syndicalisme historique

Ils prennent pour statut une SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production). Le nombre de coopératives est passé de 494 en 1966 à 2 991 en 2016, mais c'est un secteur de 53 000 salariés, pour moitié associés, et de 4,6 milliards d'euros. Une goutte d'eau dans l'économie française, mais d'intérêt sociologique évident. Maxime Quijoux passe 22 semaines entre octobre 2012 et avril 2013 dans les locaux de l'entreprise. Son enquête est passionnante, car distanciée des passions convulsives de la descente en vrille précédente, qui ont laissé des traces.

L'ouvrage est en trois parties. La première traite du « syndicalisme catégoriel » qui a donné naissance à la SCOP, et du syndicat historique. « *La Confédération Générale du Travail occupe une place déterminante dans la vie sociale d'Hélio Corbeil. Apparue*

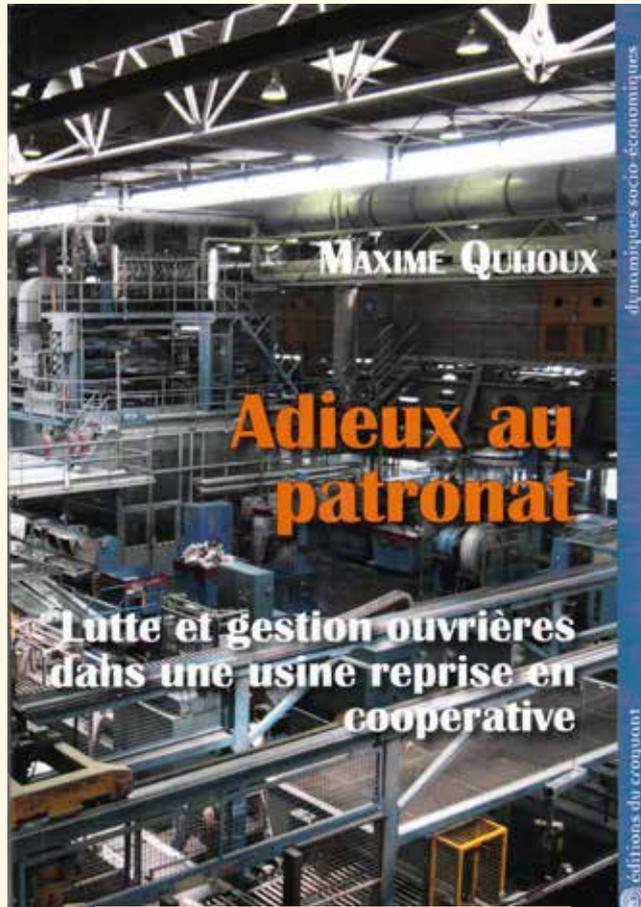
au début du 20^e siècle dans cette imprimerie, elle connaît un développement organisationnel et numérique rapide qui en fera rapidement l'un des bastions du syndicat du labeur ». Le développement porte sur les propriétés d'une « aristocratie ouvrière »,

trice » envoyée par la CGSCOP pour initier les imprimeurs aux beautés du mouvement coopératif est appelée « Mathilde » dans le livre. Elle a moins de 40 ans, travaille à l'union régionale Île-de-France depuis neuf ans et sort d'une école de management française et d'un master de deux ans aux États-Unis. Elle a des méthodes de direction qu'elle considère incontournables, comme la soumission sans discussion des associés aux dirigeants. La dernière rencontre en décembre 2012 tourne à l'engueulade. « Antoine », le camarade PDG, veut donner la parole à tous. « *Mathilde s'agace et l'invite à préciser le rôle de ces groupes de travail : « Mais alors, qu'est-ce qu'ils feraient, ces associés ? Ils décideraient ? Ils seraient consultés ? Ils seraient informés ? » Antoine élève alors la voix et lui dit : « Écoute, tu commences à m'agacer avec tes questions ! Pourquoi tu as absolument besoin de tout mettre dans des petites boîtes comme ça ? Je pense que c'est quand même normal qu'on demande leur avis aux autres ! ».* Mathilde semble se décomposer une seconde fois ».

Une documentation solide

La troisième partie de l'ouvrage parle du syndicalisme à l'épreuve de la gestion d'entreprise, « *dans un contexte moribond* », et de l'ambivalence de la SCOP à l'égard des logiques du marché. L'enquête de Maxime Quijoux, documentée par de nombreuses « notes de terrain », reproduites verbatim, et de références bibliographiques, ouvre un panorama. « *Le cas particulier d'Hélio-Corbeil nous offre une fenêtre sur ce qui pourrait advenir des propositions que la CGT – mais aussi l'ensemble des organisations syndicales – s'efforce de produire régulièrement, notamment à l'occasion des (nombreux) plans sociaux auxquels elle est confrontée – qui mériteraient d'ailleurs une objectivation chiffrée –, mais aussi plus globalement sur la mobilisation du registre économique comme mode d'action syndicale* ».

Gilbert Dubant



« Adieux au patronat – Lutte et gestion ouvrières dans une usine reprise en coopérative », par Maxime Quijoux, Éditions du Croquant, septembre 2018, 20 euros.

du projet industriel contre les restructurations et des conditions de création de la SCOP. « *Le plus difficile, ça a été d'y croire* ».

Les malheurs de Mathilde

La seconde partie touche le point sensible de la démocratie en entreprise comme extension des domaines de la lutte salariale, appliquée à soi-même, et des contacts délicats avec un mouvement coopératif officiel. Si elle remonte à la CGT des années 1930, la Confédération Générale des Scop de France (CGSCOP) est un mouvement social de loi 1901 au comportement et au langage bien élevés. Les repreneurs d'Hélio parlent avec plus de liberté et de crudité. La « forma-

COMITÉS D'ENTREPRISE

**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**



Ce qui est essentiel à la Macif, c'est d'apporter une protection adaptée à votre comité d'entreprise*.

Depuis plus de 30 ans, la Macif est l'assureur privilégié des comités d'entreprise en France.

Elle accompagne les élus dans leurs missions, leur propose une couverture spécifique pour leurs activités* et réserve des avantages aux salariés de leur entreprise**.

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en point d'accueil ou sur www.macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



* Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées au contrat MAS CE souscrit. Sous réserve d'acceptation du risque par l'assureur.

** Offres soumises à conditions, valables en 2018, réservées aux salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise ayant signé un Pacte CE en 2018.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr)